

Gilles GASCON

Maire de Saint-Priest

Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil municipal

Nos Réf. : ASSEMBLEE – JC/NC/CM.26-05

Votre interlocuteur : Julien COLOMBET

Téléphone : 04.72.23.48.22 / jcolombet@mairie-saint-priest.fr

**Objet : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Chers Collègues,

A la suite de l'élection municipale du 15 mars 2026, le Conseil Municipal dont vous êtes désormais membre se réunira en **salle du Conseil**, en mairie le :

**21 MARS 2026 à 10 heures.**

Cette première réunion sera consacrée à :

- 1/ l'installation de la nouvelle assemblée
- 2/ l'élection du Maire
- 3/ la détermination du nombre d'adjoints
- 4/ l'élection des adjoints
- 5/ la lecture de la charte de l'élu
- 6/ la détermination du nombre des membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale et aux modalités de dépôt des candidatures
- 7/ la constitution de la commission d'appel d'offres et au dépôt des candidatures
- 8/ la constitution de la commission de délégation de service public et au dépôt des candidatures

Les projets de délibération relatifs aux points 3, 6, 7 et 8 sont disponibles en cliquant sur le lien joint au courriel de notification de la présente convocation.

De plus, en application de l'article L 2121-7-3° du Code général des collectivités territoriales, vous pourrez prendre connaissance de la charte de l'élu local par le même moyen.

Dans le cas où vous ne pourriez être présent, vous avez la possibilité de renseigner un pouvoir également joint au présent courriel qui devra être remis soit préalablement au secrétariat du maire, soit auprès du Président de l'assemblée le jour de la réunion.

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

#signature#